

CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance (AEPE) – 2 ans – Apprentissage

Mis à jour le 6 décembre 2022

Conditions d'entrée et prérequis

Sans prérequis

Public visé

Tout public

Rythme

Alternance

Durée en centre

800 heures

Validation

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

En CCF (contrôle en cours de formation)
Remise d'un certificat de réalisation

Entrée et sortie permanente

Non

Objectifs professionnels

Acquérir la qualification et les compétences pour l'accueil, la garde et l'entretien du cadre de vie des jeunes enfants, en école maternelle/accueil collectif pour mineurs, au domicile des parents ou à son propre domicile, en établissement/service d'accueil collectif des enfants de moins de 6 ans.

Contenu

EP1 – Accompagner le développement du jeune enfant
EP2 – Exercer son activité en accueil collectif
EP3 – Exercer son activité en accueil individuel
PSE
PRAP
SST
Chef d'œuvre
Communication gestuelle associée à la parole
Enseignement général
Stage

Modalités pédagogiques

Formation basée sur la pédagogie d'alternance avec des périodes de formation en centre, des périodes en stage, complétée par des périodes de formation en entreprises dont les objectifs ont été définis en début de formation.

Préciser le rythme de l'alternance : selon le planning remis en début de formation.

Profil des intervenants

Equipe pluridisciplinaire expérimentée connaissant les objectifs du diplôme proposé – Référents pédagogiques de formation – Coordinateurs pédagogiques de formation

Durée

Durée du contrat : La formation par la voie de l'apprentissage se déroule pendant une durée maximale de vingt mois
Durée en centre : 800 heures maximum pour un cursus complet. Selon le diplôme détenu avant l'entrée en formation, des dispenses d'enseignement peuvent être opérées.

Délais et modalités d'accès

Etre âgé entre 15 (ayant terminé le 1er cycle) et 30 ans
Pré-inscriptions à partir du mois de janvier (pour une rentrée en septembre)
Contact : 03 83 55 65 41 ou ce.cfa-gip@ac-nancy-metz.fr

Financements possibles

Formation gratuite pour l'apprenti – Prise en charge par l'OPCO ou pour les

CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance (AEPE) – 2 ans – Apprentissage

employeurs publics et le CNFPT

Poursuite de parcours

Possibilité de poursuite d'études en formation au Diplôme d'Etat D'Auxiliaire de Puériculture (Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au D.E.A.P)

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GIP Formation Tout au Long de la Vie
- 28 rue de Saurupt - BP 3035
54012 NANCY CEDEX
- ce.gjp@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 55 06 58
- SIRET : 18542213600019